
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 19 septembre 2012 à 8 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et
réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 1533

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1534

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 24 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1535

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 27 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1536

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 août 2012.

Adopté à l'unanimité.

CE12 1537

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de bottes de combat d'hiver (froid extrême) pour le personnel policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2- d'accorder à Antonio Moreau (1984) Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12004 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du SPVM, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1123997009

CE12 1538

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à XYZ Technologie culturelle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation des équipements multimédias du Planétarium Rio Tinto Alcan, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 489 893,36 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public PLA-0801-002;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120461007

CE12 1539

Il est

RÉSOLU :

d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, les commandes pour la fourniture de 9 véhicules électriques, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12353;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Joliette Mitsubishi	Article 1: trois automobiles sous-compactes électriques de marque-modèle Mitsubishi I-MIEV	92 260,12\$
Jacques Olivier Ford Inc.	Article 3 : trois automobiles sous-compactes électriques de marque-modèle Ford Focus Électrique	101 576,84 \$
Bourassa Chevrolet Buick GMC ltée	Article 4 : trois automobiles compactes électriques, avec génératrice à essence embarquée, de marque-modèle Chevrolet Volt	115 556,36 \$

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Cité Nissan, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de 3 véhicules électriques de marque-modèle Nissan LEAF, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 110 941,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12353;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121605001

CE12 1540

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure un contrat d'approvisionnement, pour une période de 8 ans, pour la fourniture d'oxygène liquide pour 3 usines de production d'eau potable (Atwater, Charles-J. Des Bailleurs et Pierrefonds) ainsi que pour la fourniture d'azote liquide pour 2 usines de production d'eau potable (Atwater et Charles-J. Des Bailleurs), incluant les frais de base mensuels pour l'utilisation des équipements de stockage des gaz comprimés et d'évaporation des gaz;
- 2- d'accorder à Air Liquide Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11603 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124752003

CE12 1541

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 379 798,95 \$, taxes incluses, pour le planage et revêtement bitumineux, là où requis, dans le boulevard Henri-Bourassa Ouest (côté Nord), de la rue Meunier à 50m à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction Soter inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 358 498,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 257202;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1126013039

CE12 1542

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 493 340,21 \$, taxes incluses, pour le planage et revêtement bitumineux, là où requis, sur le boulevard Henri-Bourassa Est (côté sud), entre les rues Wilfrid-Saint-Louis et Lausanne, dans l'arrondissement de Montréal-Nord (PRR 2012- Artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Louisbourg SBC, S.E.C., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 455 340,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 257702;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1126013034

CE12 1543

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 6 594 515,90 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction des égouts sanitaire et pluvial, des conduites d'eau secondaire et principale dans la rue Smith, de la rue Murray à la rue Ann, la construction d'un égout sanitaire dans la rue Peel, de la rue Wellington à la rue Smith, et la réhabilitation des conduites d'eau de 1200 mm dans un terrain délimité par les rues Ann et Smith et sous le pont Wellington, de la rue Square Gallery à la rue Murray, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Construction Garnier ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 340 050,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 222601 ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124822010

CE12 1544

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Hydro Québec, pour la restructuration de leur réseau, dans le cadre du réaménagement du carrefour Henri-Bourassa / Pie-IX, pour une somme maximale de 874 729,80 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'autoriser le directeur de la Direction du développement économique et urbain à signer la demande de modifications du réseau d'Hydro-Québec;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1125322002

CE12 1545

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 183 590,13 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs, de bordures et d'îlots, là où requis, dans le boulevard Henri-Bourassa Ouest (côté Nord), de la rue Meunier à 50m à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, dans l'arrondissement d'Ahuhtsic-Cartierville, (P.R.R. 2012 - réseau artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Pavage C.S.F. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 154 290,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 257201;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1126013047

CE12 1546

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Entreprises QMD inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'implantation des systèmes d'ancrage des éléments d'interprétation de l'Arboretum du Jardin botanique de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 197 550,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public JAR-1001-1;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120185007

CE12 1547

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Desperado Legend inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fabrication et l'installation d'éléments d'interprétation de l'Arboretum du Jardin botanique de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 273 085,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public JAR-1001-2;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1123046005

CE12 1548

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 119 819,81 \$, taxes incluses, pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné), d'une conduite d'eau secondaire, dans la rue Duke, 80 mètres au nord de la rue Wellington à la rue William et construction d'un égout sanitaire, reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Nazareth, de la rue Wellington à la rue Saint-Jacques (Lots 5 et 6 - Projet Bonaventure), dans les arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Gérald Théorêt inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 720 819,81 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 214703;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124002003

CE12 1549

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre pour la fourniture de services-conseils en optimisation de la performance organisationnelle;
- 2- d'approuver un projet de convention de services professionnels par lequel Raymond Chabot Grant Thornton et Cie, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablies, s'engage à fournir à la Ville les services requis à cette fin, pour une somme maximale de 3 500 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 12-12276 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépenses à même les budgets de la Direction générale et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

1122464003

CE12 1550

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet de convention de services professionnels par lequel SNC-Lavalin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services requis pour la rétention de services d'ingénierie relatifs aux conduites principales d'aqueduc et leurs accessoires, pour une somme maximale de 1 161 806,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12146 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124095004

CE12 1551

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de convention de services entre la Ville de Montréal et la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) visant à fournir des services juridiques à la SHDM;

- 2- de considérer les juristes, syndiqués et cadres, appelés à rendre des services à la SHDM comme s'ils étaient au service de la Ville et, ce faisant, leur accorder, notamment, la protection prévue aux articles 8 de la Convention collective des juristes et 13 des Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

1123573002

CE12 1552

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver les projets de protocoles d'entente avec les organismes suivants, à savoir :
 - La Société de transport de Montréal, qui fournit pour la somme symbolique de 1,05 \$, l'autobus usagé qui sera transformé en restaurant mobile;
 - L'École de technologie supérieure, qui met à la disposition de l'Espace pour la vie le savoir de ses professeurs et étudiants en ce qui a trait aux choix technologiques à faire et aux énergies à privilégier pour que le véhicule soit autosuffisant, et qui effectuera le bilan carbone de l'opération;
 - Le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, SCFP, section locale 301, qui met à la disposition de l'Espace pour la vie le savoir-faire de ses membres, principalement en fournissant gracieusement la main-d'oeuvre requise pour la transformation complète de l'autobus en restaurant mobile et pour l'entretien annuel subséquent du véhicule;
- 2- d'autoriser la réception des aides financières octroyées par les trois partenaires conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'autoriser une dépense maximale de 384 000 \$, taxes incluses, pour la réalisation du projet bus-restaurant sur le site d'Espace pour la vie;
- 4- d'accorder à Espace pour la vie un budget additionnel de 17 000 \$ pour la production du documentaire, équivalent aux sommes reçues des partenaires;
- 5- d'imputer ces revenus et ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1120348003

CE12 1553

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Guy Ferland, aux fins d'assemblage résidentiel, un terrain situé au nord-est de l'avenue Lebrun et au sud-est de la rue Tellier, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, constitué du lot 4 885 151 du cadastre du Québec, d'une superficie de 45,2 m², pour la somme de 3 275 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte ;

- 2- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1115062003

CE12 1554

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à M. Alexandre Veilleux et Mme Valérie Lavoie, aux fins d'assemblage résidentiel, un terrain situé du côté nord-est de l'avenue Lebrun et au sud-est de la rue Tellier, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, constitué du lot 4 885 152 du cadastre du Québec, d'une superficie de 120,8 m², pour la somme de 8 760 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte ;
- 2- d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1115062002

CE12 1555

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal consent à M. Ronald Champagne, à titre gratuit, une servitude réelle et perpétuelle de tolérance d'empiètement sur une partie du lot 1 566 378 du cadastre du Québec, tel qu'indiqué au plan préparé par M. Jean-Louis Chénard, arpenteur-géomètre, en date du 4 octobre 2010, sous le numéro 6376 de ses minutes, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

1113496006

CE12 1556

Vu le prix trop élevé de la soumission ;

Il est

RÉSOLU :

de ne pas donner suite à l'appel d'offres public 257501.

Adopté à l'unanimité.

1126013048

CE12 1557

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 568 255 \$, taxes et frais incidents inclus, pour le projet de réaménagement du square Saint-Louis, conditionnellement à l'approbation par le conseil d'agglomération d'une modification au PTI;
- 2- d'accorder à Urbex Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 368 255 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public DCSPDS54-12-04 ;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser la modification du PTI agglomération pour une somme de 272 000 \$, pour le projet de réaménagement du square Saint-Louis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124950003

CE12 1558

Il est

RÉSOLU :

d'adopter la Politique verte du matériel roulant, deuxième génération, 2012-2015.

Adopté à l'unanimité.

1120082001

CE12 1559

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'embauche et la mise en place d'une équipe interne spécialisée à la Direction des immeubles du Service de la concertation des arrondissements et ressources matérielles (SCARM) pour la réalisation du plan d'action cadennage pour les bâtiments municipaux;
- 2- d'autoriser à cette fin un ajustement budgétaire à la Direction des immeubles à compter de 2013, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'offrir aux arrondissements les services professionnels de la Direction des immeubles relativement à la réalisation du plan d'action cadénassage pour les bâtiments municipaux, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

1120732001

CE12 1560

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le scénario de la déconstruction de la caserne de pompiers n° 75 et la construction d'une nouvelle caserne sur le même site, à la suite à l'étude comparative entre une rénovation majeure et une construction neuve.

Adopté à l'unanimité.

1121035005

CE12 1561

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise en vertu de l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* pour la construction d'infrastructures de drainage dans le cadre de la mise en place du lot de construction CO-05 du projet de l'échangeur Turcot.

Adopté à l'unanimité.

1124728007

CE12 1562

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction de la culture et du patrimoine pour compléter les discussions avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en vue de la signature d'une entente de développement culturel pour la période 2012-2015.

Adopté à l'unanimité.

1120083008

CE12 1563

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'adopter un projet de Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015, élaboré dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA);
- 2- de mandater la Direction de la diversité sociale pour réaliser la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015.

Adopté à l'unanimité.

1120706004

CE12 1564

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la présentation d'une demande d'inscription au programme « Enfouissement des réseaux câblés sur des voies publiques » d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX;
- 2- d'autoriser le directeur associé - portefeuille de projets n° 3 de la Direction du développement économique et urbain du Service de la mise en valeur du territoire à signer tous les documents en lien avec cette demande, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

1125322003

CE12 1565

Il est

RÉSOLU :

- 1- de confirmer à Sports-Québec l'intérêt de la Ville de Montréal d'accueillir la Finale des Jeux du Québec d'été 2016 et de poursuivre l'étude de faisabilité;
- 2- de transmettre à Sports-Québec en janvier 2013 la décision de la Ville de déposer ou non sa candidature pour recevoir la Finale des Jeux du Québec d'été 2016.

Adopté à l'unanimité.

1125848003

CE12 1566

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le directeur de la Direction des grands parcs et du verdissement du Service de la qualité de vie à présenter et à signer, au nom de la Ville de Montréal, les demandes adressées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention de certificats d'autorisation nécessaires à la réalisation de projets qui relèvent de la Direction des grands parcs et du verdissement, en vertu des articles 22 et 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2).

Adopté à l'unanimité.

1124956014

CE12 1567

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de monsieur Michel Bissonnet, membre du comité exécutif, au Centre des congrès de Québec, les 26 et 27 septembre 2012, afin d'assister aux 71^{es} Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1121143003

CE12 1568

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de la Ville au 31 juillet 2012 - Volet agglomération, projetés à la fin de l'exercice;
- 2- de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de la Ville au 31 juillet 2012 comparé au 31 juillet 2011.

Adopté à l'unanimité.

1125205006

CE12 1569

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de la Ville au 31 juillet 2012 - Volet municipal, projetés à la fin de l'exercice;
- 2- de prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de la Ville au 31 juillet 2012 comparé au 31 juillet 2011.

Adopté à l'unanimité.

1125205005

CE12 1570

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance et d'approuver le rapport Orientations et organisation des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal portant sur les orientations définies par le Bureau du 375^e suite à la consultation publique tenue en 2011 sur les célébrations de 2017. Ces orientations encadreront et baliseront le travail de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, OBNL dont la création a été annoncée le 6 août 2012.

Adopté à l'unanimité.

1120072003

CE12 1571

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la programmation partielle 2013-2017 des projets inclus dans la stratégie Imaginer-Réaliser 2025 à financer par le protocole d'entente avec le gouvernement du Québec sur l'aide financière de 175 millions de dollars.

Adopté à l'unanimité.

1120474002

CE12 1572

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement de 10 000 € (12 580 \$ CAN approximativement) aux fins de la cotisation 2012-2013 de la Ville de Montréal à la Commission Culture incluant la cotisation à Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

1124320006

CE12 1573

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le Programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin », et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

1124400060

CE12 1574

Vu la résolution CA 12 26 0272 du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en date du 10 septembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments portant les numéros 6650 et 6666, rue Saint-Urbain (lots 1 868 001, 1 868 002 et 1 869 276 du cadastre du Québec) situés à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Zotique », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation à des fins résidentielles et commerciales des bâtiments portant les numéros 6650 et 6666, rue Saint-Urbain (lots 1 868 001, 1 868 002 et 1 869 276 du cadastre du Québec) situés à l'angle sud-ouest de la rue Saint-Zotique », et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

1100963118

CE12 1575

Vu la résolution CA12 26 0273 du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en date du 10 septembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), afin de modifier l'affectation de « secteur d'emplois » à « secteur mixte » sur les lots 1 868 001, 1 868 002, 1 869 275 et 1 869 276 du cadastre du Québec, situés à l'intersection sud-ouest des rues Saint-Zotique et Saint-Urbain, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), afin de modifier l'affectation de « secteur d'emplois » à « secteur mixte » sur les lots 1 868 001, 1 868 002, 1 869 275 et 1 869 276 du cadastre du Québec, situés à l'intersection sud-ouest des rues Saint-Zotique et Saint-Urbain, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

1100963120

CE12 1576

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Marc Sarrazin à titre de Directeur - services regroupés aux arrondissements (#105810) au Service de la concertation et des ressources matérielles, dans la classe salariale FM10 (100 240 \$ - 125 300 \$ - 150 360 \$), et ce, à compter du 26 septembre 2012, le tout en conformité avec les articles 4 et 5 de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications) et de l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

1120395012

CE12 1577

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de l'énoncé d'intérêt patrimonial portant sur le site de l'église Notre-Dame-de-la-Paix (3465, rue Ethel / 345, rue Strathmore, arrondissement de Verdun), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

1123751013

CE12 1578

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du déploiement de policières et policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à différentes missions de stabilisation des Nations Unies, à savoir :

- Haïti : déploiement du 28e contingent du SPVM, formé de 8 policières et policiers pour une période de douze mois, soit du 21 février 2012 au 21 février 2013;
- Haïti : déploiement du 29e contingent du SPVM, formé de 3 policières et policiers pour une période de douze mois, soit du 21 mai 2012 au 21 mai 2013;
- Haïti : déploiement du 30e contingent du SPVM, formé de 12 policières et policiers, dont un cadre policier, pour une période de douze mois, soit du 20 août 2012 au 20 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

1120582003

CE12 1579

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur le développement social et la diversité montréalaise faisant suite au mandat d'étudier la sauvegarde du parc de maisons de chambres.

Adopté à l'unanimité.

1121159004

CE12 1580

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur les finances et l'administration ayant pour objet l'étude du rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal de 2011.

Adopté à l'unanimité.

1121159003

CE12 1581

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées prises par les fonctionnaires en matière de ressources humaines cadres (RCE02-004), pour la période du 1er juin au 31 août 2012.

Adopté à l'unanimité.

1121353010

CE12 1582

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 3 au 7 septembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

1125057005

CE12 1583

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE124095004 - Accorder deux contrats de services professionnels pour la rétention de services d'ingénierie relatifs aux conduites principales d'aqueduc et leurs accessoires - Le premier contrat à la firme SNC-Lavalin inc, pour une somme maximale de 1 161 806,18 \$, taxes incluses (5 soumissionnaires - 3 conformes) - Le deuxième contrat à la firme CIMA+, pour une somme maximale de 1 344 859,76 \$, taxes incluses (5 soumissionnaires - 1 conforme) - Appel d'offres public 12-12146 / Approuver les deux projets de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

1123624027

CE12 1584

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE122464003 - Conclure une entente-cadre de services professionnels avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton et Cie pour les services-conseils en optimisation de la performance organisationnelle pour une somme maximale de 3 500 000 \$, taxes incluses / Appel d'offres public 12-12276 - 5 soumissionnaires / 3 conformes - Approuver un projet de convention à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

1123624037

CE12 1585

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE124752003 - Conclure avec Air Liquide Canada inc. un contrat d'approvisionnement pour une période de 8 ans, pour la fourniture d'oxygène liquide pour 3 usines de production d'eau potable (Atwater, Charles-J. Des Bailleurs et Pierrefonds) ainsi que pour la fourniture d'azote liquide pour 2 usines de production d'eau potable (Atwater et Charles-J. Des Bailleurs), incluant les frais de base mensuels pour l'utilisation des équipements de stockage des gaz comprimés et d'évaporation des gaz. Appel d'offres public 12-11603 - (3 soumissionnaires) - (montant estimé : 10 701 560,00 \$, taxes incluses).

Adopté à l'unanimité.

1123624039

CE12 1586

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE124002003 - Accorder un contrat à Gérald Théorêt Inc. pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné), d'une conduite d'eau secondaire, dans la rue Duke, 80 mètres au nord de la rue Wellington à la rue William et construction d'un égout sanitaire, reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Nazareth, de la rue Wellington à la rue Saint-Jacques. Lots 5 et 6 - Projet Bonaventure. - Arrondissements : Ville-Marie et Le Sud-Ouest. Dépense totale de 3 119 819,81 \$, taxes incluses (contrat: 2 720 819,81 \$ + incidences: 399 000,00 \$) - Appel d'offres public 214703 - 4 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

1123624038

Levée de la séance à 12 h 35

70.001

Les résolutions CE12 1533 à CE12 1586 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville